

Fonds de recherche du Québec

Nature et Technologies • *Santé* • *Société et Culture*

Webinaire d'information Appel à propositions Programme AUDACE Concours de l'automne 2019

Présenté les 19, 20 et 21 août 2019

Québec 



Programme AUDACE des FRQ

Webinaire d'information sur le concours de l'automne 2019

- **Proposé par la Direction des défis de société et des maillages intersectoriels (DSMI) qui gère le programme via la plateforme FRQnet du FRQSC.**
- **Présenté par:**
 - **Denise Pérusse, Directrice de la DSMI**
 - **Sophie Gauthier-Clerc, responsable de programmes de la DSMI**
 - **Madeleine Joseph, coordonnatrice aux opérations de la DSMI**

SOMMAIRE

1. Brève rappel sur l'essence du programme AUDACE
2. Les critères du programme
3. Le processus d'évaluation du programme
4. Les règles d'admissibilité du programme
5. Les changements apportés pour le concours de l'automne 2019
6. Le rôle des membres de l'équipe
7. Les rubriques du formulaire de la lettre d'intention (LI)
8. Les documents pdf à joindre au formulaire de la LI
9. Transmission de la LI dans FRQnet
10. Les principaux écueils des candidatures au programme
- 11. Période de questions via la boîte de dialogue Q&R en haut à droite de votre écran**

L'essence du programme AUDACE

- Soutenir des recherches intersectorielles audacieuses en rupture avec les approches traditionnelles.
- Pousser les chercheurs et chercheuses à aller au-delà des acquis balisant leurs cultures scientifiques et champs de recherche respectifs – théories, pratiques, hypothèses, méthodes, voire modes de pensée.
- Encourager des propositions de recherche innovantes à fort potentiel de transformation et porteuses de retombées considérables, quelle qu'en soit la nature (scientifique, sociale, économique, technologique, culturelle, esthétique...).

Les critères d'évaluation du programme

Niveau d'intégration intersectorielle

35%

Conception et développement
conjoint (problématique ou
objet de recherche)

Développement d'une
méthode innovante, adaptée,
qui intègre des approches de
chaque secteur

Composition de l'équipe

Potentiel de rupture innovante

45%

Dépassement significatif des
fondements, savoirs et pratiques
qui régissent un champ de
recherche OU des approches et
méthodes qui président
communément à l'étude d'un
objet

Capacité du projet de sortir de la
zone du connu, de rompre avec
les cadres et standards dont il
hérite pour produire des savoirs
radicalement neufs et transformer
le champs de recherche visé.

Portée des retombées anticipées

20%

« Retombée » au sens le plus
large de « livrable » qui doit
bénéficier à la société
québécoise

Peuvent se présenter comme
scientifiques, sociales,
économiques, technologiques,
culturelles, esthétiques,...

Le processus d'évaluation du concours

Lettre d'intention (LI)

Évaluation de la pertinence selon les 3 critères d'évaluation.



Demande sur invitation pour les meilleures LI
(au maximum 30)

Phase 1 Les demandes sont évaluées par les membres du comité scientifique international selon les 3 critères d'évaluation.



Entrevue sur invitation pour les meilleures demandes
(au maximum 25)

Phase 2 Les propositions sont évaluées dans le consensus par le comité selon les 3 critères d'évaluation pondérés.



Le comité formule des recommandations de financement aux FRQ pour les meilleures demandes.

Les règles d'admissibilité du programme

(section 3.1 et 3.2 des règles du programme et les RGC)

1/ La personne responsable de la demande :

Doit répondre, selon les [règles générales communes](#) (RGC) mises à jour le 30 juin 2019, à un des statuts en recherche :

- chercheur ou chercheuse universitaire
- chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne
- chercheur de collègue

Une personne répondant au statut de chercheur retraité peut être responsable d'une demande. **ATTENTION: dans ce cas, une lettre d'établissement est requise.**

2/ L'équipe doit être composée d'au moins 2 personnes issus de deux secteurs différents des FRQ répondant, selon les RGC, au statut en recherche:

- chercheur ou chercheuse universitaire
- chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne
- chercheur ou chercheuse de collègue

Les changements apportés pour le concours de l'automne 2019

Les nouveautés :

- Le rôle **facultatif** de **codirecteur ou codirectrice** pour un cochercheur et/ou une cochercheuse;
- Un gabarit de **CV abrégé des FRQ** à utiliser;
- Pour la demande (sur invitation):
 - maximum une demi-page de justifications budgétaires.
 - la soumission obligatoire d'un document d'accompagnement;
- Dans les RGC mises à jour en juin dernier, la description des différents statuts en recherche « autre chercheurs » a aussi été clarifiée.

Les éléments retirés par rapport aux concours précédents:

- L'annexe : aucune autorisée pour le concours de l'automne 2019, ni pour la lettre d'intention ni pour la demande.

Les rubriques du formulaire de la LI

Détails des activités

- Inscription
- Chercheur principal
- Établissement gestionnaire
- Préadmissibilité
- Titre et classification
- Résumé
- ◆ Codirecteur
- Cochercheurs
- Présentation du projet
- Suggestions d'experts
- Autres documents - Intention
- Signature et transmission

→ établissement employeur de la personne responsable de la LI

Les rôles des membres de l'équipe

(section 3.2 des règles du programme et RGC)

- **Chercheur principal ou chercheuse principale (responsable de la demande):**
 - assume la responsabilité administrative et financière de la subvention en cas d'octroi;
 - assume la responsabilité scientifique du projet présenté et financé par programme
 - *le cas échéant et selon les règles du programme AUDACE:* partage la responsabilité scientifique avec la ou les personnes désignées comme codirecteur ou codirectrice du projet.
- **Codirecteur ou codirectrice (rôle facultatif):**
 - doit être issu(e) d'un secteur différent de celui de la personne responsable de la demande;
 - **doit répondre au même statut en recherche que la personne responsable de la demande;**
 - partage à part égale avec le chercheur principal ou la chercheuse principale la responsabilité inhérente à la réalisation de la recherche proposée;
 - devra accompagner le chercheur principal ou la chercheuse principale à l'entrevue avec le comité scientifique pour la phase 2 de l'évaluation de la demande.
- **Cochercheurs:**
 - contribue de façon significative ou apporte une expertise spécifique au projet de recherche faisant l'objet de la demande de financement.

Les statuts admissibles pour les cochercheurs

(section 3.2 des règles du programme et RGC)

- **Pour le cochercheur ou la cochercheuse identifié(e) dans le formulaire de la LI:**
 - chercheur ou chercheuse universitaire
 - chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne
 - chercheur ou chercheuse de collègue
- **Pour les autres cochercheurs qui, le cas échéant, seront identifiés dans le formulaire de la demande:**
 - chercheur ou chercheuse universitaire
 - chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne
 - chercheur ou chercheuse de collègue
 - autres statuts en recherche selon les [RGC](#) :
 - chercheur ou chercheuse [d'un établissement gouvernemental reconnu par les FRQ](#)
 - chercheur ou chercheuse du secteur gouvernemental ou privé
 - personne des milieux de pratique
 - artiste
 - personne participant à titre individuel

Les documents à joindre au formulaire de la LI

- ✓ 3 pages de description de projet
- ✓ [CV abrégé des FRQ](#) (2 pages maximum) pour les 2 ou 3 membres de l'équipe identifiés
- ✓ Au besoin le document des codirecteurs
- ✓ Au besoin pour l'admissibilité d'un membre de l'équipe : une lettre de l'établissement à la section *Autres documents*

CV abrégé FRQ
(FRQ Abridged CV - English rules follow)

Règles de présentation

Longueur maximale autorisée : 2 pages (format lettre)
Clarté et lisibilité : le contenu doit être facilement lisible et clairement présenté

Nom, Prénom : _____
Établissement employeur : _____


1. Formation académique (diplômes) et emploi

- Formation (diplômes obtenu d'établissements universitaires ainsi que leurs dates de début et de fin)
- Emplois
 - expériences de travail en milieu universitaire et ailleurs
 - expériences acquises hors du milieu universitaire, mais en lien avec le projet de recherche proposé

2. Expérience professionnelle et leadership

- Financement obtenu
 - subventions de recherche
 - chaires de recherche
 - contrats de recherche
- Gestion ou coordination d'événements, de projets ou d'infrastructures
- Brevets
- Participation à des comités
- Prix et distinctions
- Activités de diffusion et de transfert de connaissances
 - publications
 - conférences
 - œuvres artistiques ou littéraires
 - etc.
- Activités d'encadrement (formation et supervision de personnel hautement qualifié)
 - étudiants et étudiantes
 - postdoctorants et postdoctorantes
 - personnel de recherche
 - etc.

3. Expertises et contributions pertinentes pour la réalisation de la proposition transmise aux FRQ

Québec 
Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture

Programme intersectoriel AUDACE 2020-2021

Document à compléter et joindre à la section COCANDIDAT/CODIRECTEUR uniquement si le chercheur principal ou la chercheuse principale désigne une personne ou un maximum de 2 personnes des membres de l'équipe comme codirecteur ou codirectrice

(voir la section 3.2 des règles du programme AUDACE pour plus de précision sur le rôle de codirecteur ou codirectrice)

1^{er} Codirecteur ou codirectrice (facultatif)

Salutation : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Statut admissible : _____

Secteur couvert par les FRQ différent de celui du chercheur principal ou de la chercheuse principale : _____

2^e Codirecteur ou codirectrice (facultatif)

Salutation : _____
Nom : _____
Prénom : _____
Statut admissible : _____

Secteur couvert par les FRQ différent de celui du chercheur principal ou de la chercheuse principale : _____

La transmission de la LI dans FRQnet

Deux étapes à compléter avant le 18 septembre 16h:

1/ transmission du formulaire par le candidat principal à son établissement



2/ transmission par l'établissement gestionnaire aux FRQ

ATTENTION : Le cas échéant, le ou les co-directeurs ou codirectrices identifié(e)(s) dans le formulaire doivent donner leur consentement dans leur portfolio électronique de la plateforme du FRQSC pour que la personne responsable de la demande puisse la transmettre à son établissement.

- ✓ Validation de l'admissibilité des membres de l'équipe
- ✓ Respect des règles du programme concernant la nature et le contenu pour les documents à transmettre (exemple : nombre et longueur des CV abrégés, lettre de l'établissement pour l'admissibilité)

Principaux écueils des candidatures pour le critère du niveau d'intégration intersectorielle

- « Des informations plus précises sur la contribution des chercheurs des deux autres secteurs (Santé, SNG) seraient requises pour démontrer une réelle démarche de co-création intersectorielle. »
- « Le niveau d'intégration entre les disciplines semble faible et le projet ne résulte pas d'une démarche de co-construction ... »
- « Le projet s'apparente davantage à une approche multidisciplinaire plutôt qu'à une approche conjointe, coconstruite et intégrée des diverses disciplines tel qu'attendu par le programme AUDACE. »
- « La co-réalisation du projet demeure limitée avec l'utilisation d'une succession de méthodes plutôt que leur conjugaison... »

Principaux écueils des candidatures pour le critère du potentiel de rupture innovante


- « Le projet ne propose pas d'approche en rupture en termes de savoirs ou de méthodes ni un dépassement significatif des fondements et pratiques qui régissent un champ de recherche, tel qu'attendu par le programme *AUDACE*. »
- « ... Ces outils sont certes innovants, à leur échelle, mais le projet dans son ensemble n'est pas en rupture avec les cadres et les standards dont il hérite et ne crée pas non plus un savoir radicalement neuf, tel qu'attendu par le programme *AUDACE*. »
- « Bien que le projet contribue de manière singulière à la réflexion sur ..., il n'apparaît pas en rupture avec les cadres et les standards ..., tel qu'attendu par le programme *AUDACE*. »

Principaux écueils des candidats pour le critère de la portée des retombées anticipées

- « Les retombées sont mal définies et apparaissent limitées. »
- « Les retombées du projet sont peu décrites. »
- « Les retombées attendues sont intéressantes mais conformes à ce type de projet de recherche-action. »

Vos questions

POUR RAPPEL

- Lien avec la page du programme pour l'appel à propositions lancé le 11 juillet 2019 
- **Date limite de transmission des LI : le 18 septembre 2019 à 16h**
- Si vous avez des questions, veuillez me contacter :

Sophie Gauthier-Clerc

sophie.gauthier-clerc@frq.gouv.qc.ca

514-873-2114 poste 1269